



Compte rendu

Conférences sur le développement rural et les politiques sociales en Pologne

Rédacteurs : Delphine Arnould, Andreas Korb

1. Introduction

L'Ambassade de France en Pologne et le groupe pays Pologne de Cités Unies France, présidé par Mme Roselyne Lefrançois, adjointe au maire de Rennes, ont organisé en 2005 deux conférences d'information et d'échanges destinées aux collectivités territoriales françaises engagées dans la coopération décentralisée avec la Pologne.

Ces conférences s'inscrivent dans la poursuite des ateliers d'Olsztyn (2003) et du Forum européen de l'élargissement dont une rencontre sur la coopération franco-polonaise s'est tenue à Rennes en 2004.

Il s'agissait de favoriser grâce à une meilleure connaissance du contexte national, régional et local, l'émergence de nouvelles pistes de coopération technique entre nos collectivités territoriales, notamment dans les domaines du développement rural et des politiques sociales assez peu présents dans les échanges franco-polonais.

Ces domaines ont été également ciblés dans la perspective d'inciter les collectivités territoriales à prendre en compte les opportunités qu'offrent les programmes européens pour la prochaine période de programmation 2007-2013.

Dans les deux cas, il s'agissait de faire intervenir des experts polonais nationaux, régionaux ou locaux, choisis par l'Ambassade de France sur le cadre politique général puis sur la mise en œuvre de ces politiques aux niveaux des différents échelons administratifs. Ensuite, les débats avec la salle visaient à aborder des pistes concrètes de coopération dans les domaines concernés.

Au total, ces deux conférences ont réuni environ **80 participants représentant 33 collectivités territoriales** ainsi qu'une **dizaine d'organismes nationaux ou régionaux**.

2. Les enjeux du développement rural en Pologne : de nouvelles opportunités pour la coopération décentralisée

Cette première conférence s'est tenue le 16 septembre 2005 dans les locaux de l'Ambassade de Pologne en France en présence d'une cinquantaine de représentants des collectivités locales françaises, dont les principales régions coopérant avec la Pologne (six), six départements et huit villes ainsi que d'organismes nationaux et régionaux.¹ Cette conférence a connu un franc succès grâce à la qualité des experts polonais et des échanges avec la salle.

¹ Voir programme en annexe

La matinée était consacrée à l'état actuel de la mise en œuvre de la politique de développement rural en Pologne et notamment en ce qui concerne les mesures du programme opérationnel (PO) de développement régional intégré, le plan national de développement rural et le PO « modernisation du secteur agro-alimentaire et du développement rural ».

La création des DOCUP et d'un programme opérationnel développement pour 2007-2013 a été annoncée à cette occasion. Puis, les acteurs locaux du développement rural ont donné une première évaluation de la mise en œuvre de ces mesures sur leur territoire en pointant la difficulté de monter, à l'heure actuelle, des projets impliquant des partenariats locaux.

La question des opportunités de coopération entre collectivités françaises et polonaises a été abordée à travers un état des lieux des enjeux du développement rural dans nos deux pays.

Ainsi, outre la question du développement des infrastructures dans les zones rurales qui reste cruciale et spécifique au cas de la Pologne, les problématiques liées à l'approche territoriale du développement rural, et plus particulièrement la place des pôles ruraux dans les stratégies régionales en équilibre avec les pôles urbains et péri-urbains, sont partagées par nos deux pays.

Ces problématiques et leur mise en œuvre constituent des pistes de coopération essentielles qui s'inscrivent parmi les objectifs de la Commission Européenne. Aussi, l'expérience française du programme LEADER + et plus généralement du développement rural en tant que développement territorial suscite-t-il beaucoup d'intérêt chez nos partenaires polonais.

Afin de confirmer ces pistes et d'en élargir le public tant français que polonais, il paraît utile de reprendre ce sujet à l'occasion des prochaines assises. Le fait d'y associer les partenaires allemands enrichira sans aucun doute les échanges et permettra d'ouvrir de nouvelles voies dans le cadre des programmes européens.

3. Le partenariat local et la politique sociale en Pologne

Cette seconde conférence s'est tenue le 9 décembre 2005 dans les locaux de Cités Unies France à Paris en présence d'une trentaine de participants français représentant sept départements, cinq villes, une région ainsi que plusieurs associations ou organismes nationaux ou locaux.²

Quant aux quatre experts polonais, **elles** représentaient les différents niveaux de l'administration des politiques sociales :

- Mme Joanna Starega-Piasek, directrice de l'Institut national du développement des services sociaux, ancienne secrétaire d'Etat aux affaires sociales,
- Mme Jadwiga Pauli, directrice du centre régional de la politique sociale de Malopolska,
- Mmes Elzbieta Sroczynska, directrice du centre local d'aide sociale du district de Konin et Teresa Michalska, directrice du centre local d'aide à la famille de Turek.

Mme Roselyne Lefrançois, présidente du groupe pays Pologne a rappelé, dans son propos liminaire, le rôle de plus en plus important que les collectivités territoriales doivent assumer dans le cadre de la décentralisation du plus grand nombre des compétences en matière sociale et des objectifs fixés par l'Union Européenne à Copenhague et à Lisbonne.

Mme Starega-Piasek a rappelé les conséquences sociales d'une transition politique et économique. La transformation permanente ne facilite pas la mise en place d'une politique sociale efficace, capable de répondre à l'augmentation du chômage, à l'évolution des structures familiales et aux disparités régionales du développement économique.

La décentralisation de politiques sociales, mal aimées et peu reconnues, s'est traduite par une politique privilégiant les interventions visibles au détriment de la prévention qui reste le parent pauvre des politiques sociales.

² Voir programme en annexe

Il convient toutefois de poursuivre et d'approfondir cette décentralisation, car plus proche des situations sur le terrain et donc des bénéficiaires. Il faudra cependant veiller à lui allouer les moyens nécessaires et à répartir mieux les compétences entre les différents niveaux de collectivités locales.

Après une présentation de la répartition actuelle des compétences en matière sociale entre les communes, les districts et les régions, Mme Starega-Piasek a exprimé son souhait de voir se développer des échanges et des coopérations entre la France et la Pologne sur les actions sociales innovantes. Elle a, en particulier cité l'accueil de personnes isolées, la distribution de repas, la formation professionnelle des travailleurs sociaux et le financement des services sociaux.

A titre d'exemple, le conseil général d'Ile et Vilaine a fait part d'un projet EQUAL qu'il mène avec Poznan sur les échanges de bonnes pratiques en faveur de l'insertion professionnelle de chômeurs et RMistes.

Mme Pauli a présenté les missions et les projets mis en œuvre par le centre régional de la politique sociale de Malopolska (ROPS) pour lutter contre l'exclusion sociale. Ce centre a d'abord une fonction d'information, de prévention, d'étude et d'aide aux associations intervenant dans le domaine social.

Il met également en œuvre des programmes régionaux innovants destinés aux handicapés, aux personnes âgées, à la famille et aux travailleurs sociaux (formations professionnelles). Il coopère avec des partenaires européens tels que la région de Fionia au Danemark et mène un projet EQUAL sur l'économie sociale avec la région de Flandre orientale (Belgique).

Mmes Sroczyńska et Michalska ont exposé les priorités des districts (powiaty) de Konin et de Turek qui s'articulent autour de la gestion des allocations, de l'identification des risques sociaux et de la coordination avec les acteurs étatiques et associatifs.

Le partenariat local entre les collectivités locales et les associations, très fragiles en terme de moyens, est une priorité affichée par les deux districts. L'aide à l'enfance et la consolidation des associations locales ont été citées parmi les pistes de coopération intéressant plus précisément ces centres d'aide sociale dans ces districts.

Tout comme pour la conférence sur le développement rural, de nombreuses interventions venant du public ainsi que l'expérience des intervenants polonais ont permis un échange très franc et très constructif.

De premières pistes de coopération potentielles (formation des travailleurs sociaux, échanges d'expériences sur les politiques innovantes et sur l'appui aux acteurs associatifs) ont été tracées et il sera certainement utile de reprendre ce sujet à l'occasion des assises en 2006 afin de mieux cibler encore les partenariats possibles.

4. Tenue des assises de la coopération décentralisée franco-germano-polonaises à Cracovie, septembre 2006.

A l'initiative de l'ambassadeur de France en Pologne, des assises de la coopération décentralisée franco-germano-polonaises se tiendront en septembre 2006 à Cracovie.

L'objectif est de promouvoir des coopérations tripartites s'inscrivant dans les programmes européens et favorisant une nouvelle dynamique de la coopération décentralisée entre nos trois pays.³

³ voir fiche de présentation en annexe

Cités Unies France a proposé la création d'un groupe de travail en France, réunissant les collectivités locales, les associations de pouvoirs locaux ainsi que le ministère des affaires étrangères (AECL).

Ce groupe de travail élaborera des propositions pour la préparation des assises en lien avec le comité de pilotage mixte, placé sous l'égide de l'Ambassade de France en Pologne.

Annexes

Les enjeux du développement rural en Pologne : de nouvelles opportunités pour la coopération décentralisée

Vendredi 16 septembre, de 10h30 à 16h30, à l'Ambassade de Pologne
57, rue St. Dominique, Paris 7^{ème} arrondissement

10h30- 10h45 : Ouverture

S.E. M. Jan TOMBINSKI , Ambassadeur de Pologne en France

Mme Roselyne LEFRANÇOIS, adjointe au Maire de Rennes et Présidente du Groupe Pays Pologne à Cités Unies France

10h45 - 12h30 : Le développement rural en Pologne et ses perspectives

Présentations et questions-réponses avec la salle

« *Le rôle des collectivités dans le développement local en milieu rural* »

- **Mme Agnieszka KAPCIAK**, directrice adjointe du Département de la mise en œuvre des programmes de développement régional, Ministère de l'économie

« *La mise en œuvre de la politique européenne en faveur du développement rural et agricole en Pologne, ses outils et ses perspectives 2007-2013* »

- **M. Mieczysław PARADOWSKI**, directeur adjoint du Département du développement rural, Ministère de l'agriculture et du développement rural.

« *Etat actuel de la mise en œuvre de LEADER + en Pologne* »

- **Mme Renata ZIELINSKA**, Responsable du Programme Leader, Département du développement rural, Ministère de l'agriculture et du développement rural

« *La préparation de l'ARMA à ses nouvelles fonctions d'agence de paiement en 2007-2013* »

- **Mme Anna ANDRYCHOWICZ**, Directrice adjointe du Service des Etudes et du développement, Agence pour la restructuration et la modernisation de l'agriculture

12h30-14h00 Déjeuner buffet

14h00-16h30 : Définir une stratégie de développement local et identifier des projets en zones rurales en Pologne aujourd'hui. *Le point de vue des acteurs du développement local.*

« *Les pôles ruraux, acteurs et partenaires du développement des territoires* »

M. Gérard Peltre, Président de l'Association internationale RED (Ruralité Environnement Développement) 1er Vice-Président du Comité consultatif du développement rural de la Commission Européenne

« *La stratégie de développement régional de la Voïvodie de Sainte-Croix* »

M. Marek GOC, membre du Conseil de l'Office de Maréchal de la Voïvodie de Sainte-Croix

« *Présentation du projet Rural-Innova : un réseau d'échanges pour une politique régionale de développement rural innovante* »

Mme Anne-Christelle Gassmann, chef de projet, Conseil régional du Limousin

« *Les enjeux du plan de développement rural pour les petites communes* »

M. Janusz Bodziacki, Maire de la commune rurale de Lubartow, Membre du Bureau de l'Union des communes rurales

« *Les nouvelles opportunités de coopération franco-polonaise dans le cadre de LEADER+* »

Prof. Ryszard Kaminski, Académie polonaise des sciences, Institut du développement rural agricole (IRWIR PAN)

« *Les mutations sociales et économiques dans le milieu rural polonais, un défi pour le développement local* »

M. Piotr BYCZKOWSKI, conseiller commercial, Ambassade de Pologne

16h30-17h00 : Conclusions, débat : Quelles suites données à la coopération franco-polonaise en 2007-2013 ?

Animation par Mme Roselyne LEFRANÇOIS et M. Andréas KORB

2^{ème} réunion du groupe pays Pologne
"Le partenariat local et la politique sociale en Pologne"

Vendredi 9 décembre 2005 à Cités Unies France, 9, rue Christiani, 75018 Paris

Contexte : Après la première conférence sur les politiques du développement rural en Pologne, le groupe pays Pologne et l'Ambassade de France organise une deuxième conférence, consacrée au plan national de lutte pour l'inclusion sociale. Ce plan prévoit l'élaboration à chaque échelon territorial d'une stratégie de lutte contre l'exclusion sociale.

Par manque d'expérience, très peu de collectivités polonaises ont su répondre à cet exercice. Le ministère des affaires sociales souhaite développer le partenariat local dans l'élaboration et la mise en oeuvre de ces stratégies et incite donc les collectivités locales et les associations à travailler de concert sur leur territoire. Un certain nombre de fonds financent des initiatives qui vont dans ce sens (le fonds d'intégration sociale, le fonds des initiatives citoyennes, le fonds social européen, Equal). Par ailleurs, le ministère souhaite élaborer un guide de bonnes pratiques pour que ces stratégies soient véritablement le fruit d'une consultation de la société civile et non celui d'experts.

Par conséquent, cette conférence aura pour but de répondre à une demande de coopération croissante de la part des collectivités territoriales polonaises et des associations locales et d'inciter les collectivités territoriales françaises et les associations à engager des échanges d'expériences en matière de politiques sociales dans la perspective des prochaines assises de la coopération décentralisée franco-polonaise en 2006.

PROGRAMME

10h30 : Ouverture

Mme Roselyne Lefrançois, adjointe au Maire de Rennes et Présidente du Groupe Pays Pologne à Cités Unies France

11-12h : La politique sociale en Pologne et ses perspectives :

« Présentation et analyse de la situation sociale en Pologne, la stratégie et le plan national d'action pour l'inclusion sociale 2004-2006 »

M. N.N., Secrétaire d'Etat au Ministère de la politique sociale

« La décentralisation de l'aide sociale et le rôle des travailleurs sociaux »

Mme Joanna Starega Piasek, Directrice de l'Institut de développement des services sociaux

12h30-14h00 Buffet sur place

14h00-16h00: Exemples de projets mis en oeuvre au niveau local :

- *Mme Jadwiga Pauli, Directrice du centre régional de la politique sociale, Voïvodie de Malopolska,*
- *Mme Elzbieta Sroczynska, Directrice du Centre d'aide aux familles de Konin*
- *Mme Teresa Michalska, Directrice du Centre d'aide aux familles de Turek*

16h00-16h30 : Présentation des prochaines assises de la coopération décentralisée franco-polonaise



Fiche de présentation

Assises de la coopération décentralisée franco-germano-polonaise

1. Origine

Il s'agit d'une initiative de l'ambassade de France en Pologne en association avec :

- Cités Unies France,
- AfCCRE
- AECL,
- Union des Voïvoidies polonaises
- Union des powiat polonais
- Union des villes polonaises
- Ambassade d'Allemagne en Pologne
- Association des villes allemandes
- Association France-Pologne pour l'Europe

- Voïvodies de Malopolska
- Ville de Cracovie
- Conseil régional Rhône-Alpes

2. Objectifs

- Promouvoir et rendre visible les acquis des partenariats de coopération décentralisée entre la France, l'Allemagne et la Pologne,
- Promouvoir la coopération en format Weimar en démontrant :
- sur le fond, la plus-value des échanges d'expériences entre nos trois pays et les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles formes de coopération
- et sur la forme, comment de nouveaux financements européens sont alors accessibles.
- Développer de nouveaux partenariats et réactiver ceux qui sont en sommeil,
- Mettre en contact les décideurs locaux, pour des échanges d'expériences sectoriels
- Initier des réseaux de gestionnaires du développement local entre nos 3 pays

3. Thématiques

Lors d'une première réunion du comité de pilotage mixte, les thématiques suivantes ont été proposées :

3.1 Transversal

Comment favoriser les initiatives locales et le partenariat local ?

3.2 Ateliers :

- *Quelle politique de développement pour favoriser la cohésion territoriale ?*
- *Quelle citoyenneté européenne pour quelle Europe ?*
- *Quel rôle des collectivités locales et de la coopération décentralisée dans le développement de l'adéquation de l'offre de formation et du marché du travail ?*
- *Comment rendre les territoires plus attractifs ?*

4. Déroulement

Il s'agira d'une rencontre d'un jour et demi ; les collectivités d'accueil (région de Malopolska et ville de Cracovie) ont proposé que les assises se tiennent à la mi-septembre 2006 (14/15 septembre) ; cette date tient compte des contraintes liées au calendrier électoral.

5. Procédure de préparation

Il a été convenu que chacune des associations co-organisatrices, en France, en Pologne et en Allemagne assure la préparation d'un atelier. La coordination de l'ensemble sera assurée par le comité de pilotage mixte.

Il est également proposé que les collectivités des trois pays soient étroitement associées à la préparation des assises. Il reviendra aux associations respectives d'en fixer le cadre et les modalités.

Cités Unies France propose, de sa part de mettre en place un groupe de travail composé des collectivités engagées en Pologne, de l'AECL, de l'AfCCRE et des associations de pouvoirs locaux françaises sollicitées (ADF, AMF, ARF...).

Si vous souhaitez participer à ce groupe de travail, merci de vous adresser à Andreas Korb, chargé de mission Europe/Asie au tél. : 01 53 41 81 99 ; courrier électronique : a.korb@cites-unies-france.org

Conférence sur les enjeux du développement rural en Pologne et sur les pistes pour la coopération décentralisée

**Discours d'ouverture de Mme Roselyne Lefrançois, adjointe au maire de Rennes,
présidente du groupe pays Pologne**

Monsieur l'ambassadeur,
Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s,

Je voudrais tout d'abord remercier M. l'ambassadeur de nous recevoir dans sa belle ambassade ainsi que tous les participants de l'intérêt pour ce sujet du développement rural.

Je voudrais également remercier l'ambassade de France en Pologne de son soutien et de son étroite collaboration avec Cités Unies France.

Comme vous le savez, la conférence d'aujourd'hui s'inscrit dans les activités du groupe pays Pologne de Cités Unies France.

Compte tenu de la longue histoire et du nombre très élevé des partenariats entre collectivités polonaises et françaises, nous nous avons donné comme objectif dans ce groupe pays

- de favoriser le partage d'informations sur les évolutions récentes en Pologne et en France,
- de rendre visible les initiatives des uns et des autres,
- et enfin, de faciliter les échanges entre acteurs polonais et français sur les forces et faiblesses de leurs projets, sur les priorités et leurs besoins.

C'est dans cet esprit que nous avons publié un dossier pays Pologne et que nous avons organisé en 2003 les ateliers de la coopération décentralisée franco-polonaise à Olsztyn en 2003 et, en 2004, la rencontre franco-polonaise dans le cadre du Forum européen des collectivités territoriales à Rennes.

Pour l'année 2005, nous avons souhaité proposer aux collectivités françaises des conférences d'information sur des thèmes qui nous paraissent importants pour l'avenir de la coopération décentralisée franco-polonaise après l'élargissement de l'Union Européenne.

La refonte des politiques et programmes européens pour la période 2007-2013 mettra nos collectivités au défi de s'adapter aux nouveaux dispositifs et de développer la coopération dans un cadre européen.

Ceci est particulièrement vrai pour le développement rural. Certes, il y a eu des précurseurs dans ce domaine dans la coopération franco-polonaise et je pense notamment aux régions Rhône-Alpes, du Limousin, aux départements des Côtes d'Armor, des Deux-Sèvres, du Lot et j'en oublie, qui travaillent depuis longtemps sur le développement rural et agricole.

Il n'empêche que le nombre de partenariats développés dans le cadre du programme LEADER qui pourtant incluait des facilités pour la coopération, nous montre que nous avons des efforts de sensibilisation à faire, surtout entre deux pays où l'agriculture et les questions liées au monde rural occupent une large place. La CNCD avait d'ailleurs déjà organisé un chantier sur la coopération décentralisée et le développement agricole et rurale et publié un vade mecum très utile.

De notre côté, nous espérons y contribuer grâce à cette conférence et à d'autres échanges que l'on pourrait organiser sur ce sujet avec nos partenaires européens.

Je remercie d'avance, tous les intervenants de leurs contributions et je souhaiterais qu'elles donnent lieu à un échange avec la salle, aussi pour ne pas perdre de vue les pistes de coopération que peuvent ouvrir les nouveaux dispositifs polonais, français et européens.

Je vous remercie.

Conférence du groupe pays Pologne sur « le partenariat local et les politiques sociales en Pologne », vendredi 9 décembre 2005

Roselyne Lefrançois, présidente du groupe pays Pologne, adjointe au maire de Rennes

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de remercier nos amis polonais d'avoir accepté de nous rejoindre à Paris pour nous parler de la mise en nouveau des politiques sociales au plan national et local en Pologne.

Permettez-moi également de vous remercier d'être venus nombreux pour assister à cette seconde conférence, organisée par le groupe pays Pologne et l'Ambassade de France en Pologne.

Après la conférence sur les enjeux du développement rural qui a connu un grand succès, notamment en ce qui concerne la qualité des échanges entre les intervenants et les participants, la conférence d'aujourd'hui sera consacrée aux politiques sociales dans le sens large du terme.

Tout comme la conférence sur le développement rural, Cités Unies France et l'Ambassade de France souhaiteraient, par le biais d'une meilleure information et des échanges de qualité entre acteurs français et polonais, ouvrir de nouvelles pistes de coopération grâce à la découverte des enjeux que représentent ces sujets pour nos partenaires polonais.

Nous poursuivons ainsi le travail entamé lors des rencontres franco-polonaises à Olsztyn en 2003 et à Rennes, dans le cadre du Forum européen de l'élargissement en 2004 et j'espère sincèrement que les échanges d'aujourd'hui contribuent à vous inspirer de nouveaux axes de travail.

Dans le contexte de l'intégration européenne et de la mondialisation que nous vivons, le développement social est devenu un enjeu majeur pour nos sociétés.

Si ce contexte, qui signifie une compétition accrue entre sociétés et entre individus, est créateur de nouvelles richesses, il est également à l'origine de nouvelles inégalités et d'une nouvelle pauvreté.

Nos modèles sociaux, hérités des années 50 et 60 ou de ce que l'on appelle en France les « trente glorieuses », sont aujourd'hui à nu, car la croissance ne bénéficie qu'à certaines catégories de la société : le chômage augmente ou stagne à un niveau élevé, les systèmes de retraites et d'assurance maladie sont au bord de l'implosion, de plus en plus de jeunes et de salariés de plus de 45 ans n'accèdent pas ou plus au marché du travail.

La pression qui pèse sur les individus pour réussir dans une société plus compétitive et donc par définition plus inégalitaire ainsi que la mise en cause des systèmes de protection sociale se traduisent de fait par des phénomènes d'exclusion sociale qui n'a pas seulement des bases matérielles, mais hélas socio-économiques liées à l'origine, à l'habitat, à l'accès à l'éducation et à la formation....

Ce sont ces derniers facteurs qui ont compté pour beaucoup lors des émeutes dans ce que nous appelons la « banlieue ou les quartiers difficiles ». Je ne parle là que des exclusions manifestes.

Il n'y en a d'autres que l'on voit moins ou qui se cachent.

Quant à la Pologne, son intégration européenne s'est accompagnée d'importants changements structurels qui se poursuivent jusqu'aujourd'hui :

Pour n'aborder que quelques caractéristiques – qui seront exposés par nos experts polonais tout à l'heure – je citerai, le chômage des jeunes, des femmes et des travailleurs moins qualifiés, la gravité du chômage de longue durée, les disparités énormes entre les régions et les défis de la réinsertion des travailleurs quittant les entreprises en restructuration.

En réponse, la Pologne a défini des domaines d'action prioritaire autour de l'éducation, de la formation tout au long de la vie, de la réforme des systèmes d'indemnisation et du renforcement des services de l'emploi.

Elle s'inscrit par cela, tout comme la France, dans les objectifs fixés par l'Union Européenne à Copenhague et à Lisbonne pour **maîtriser la mondialisation** selon l'expression consacrée.

Il s'agit, en effet, d'assurer un développement économique et social qui, pour devenir durable, doit devenir plus équitable pour tous.

C'est un défi pour notre développement économique, mais surtout pour nos démocraties, car il ne peut y avoir de démocratie :

- sans dialogue avec les partenaires sociaux,
- sans une progression de droits sociaux communs et partagés dans l'espace communautaire,
- sans volonté de réduire les inégalités excessives, sans une responsabilité sociale des entreprises
- et enfin, sans une coopération entre nos pays et nos collectivités locales, car ce sont ces dernières qui assument la plus grande partie des politiques sociales aujourd'hui.

Il est important que nous prenions conscience que nous, les collectivités locales, ont un rôle à jouer dans la construction d'une Europe plus compétitive **et** plus sociale – et je pense que nous serons justement plus compétitifs grâce à un développement social plus équitable et grâce à la lutte contre les inégalités.

Je souhaiterais que nos échanges d'aujourd'hui puissent déboucher sur de nouveaux projets concrets entre nos collectivités, car ce domaine n'est que très peu représenté dans les coopérations franco-polonaises.

En tous cas, ce sujet tout comme le développement rural constitue une priorité pour le groupe pays Pologne et nous poursuivrons notre travail de sensibilisation, notamment à l'occasion des prochaines assises de la coopération décentralisée franco-polonaise dont j'ai le plaisir de vous annoncer qu'elles se tiendront à Cracovie en septembre 2006.

Nous avons d'ailleurs proposé qu'elles soient élargies, dans l'esprit du triangle de Weimar, à nos partenaires allemands.